



SENSIBILISATION PEPS24 — SPORT, SANTE et BIEN-ÊTRE **« Accueil de personnes présentant des maladies chroniques »**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU STAGE

- Accueillir un public sédentaire/inactif ou porteur de pathologie chronique sans limitation ou à faible facteur de risque
- Accompagner ce public dans son parcours de remise à l'activité physique
- Assurer le suivi de ce public

COMPETENCES ATTENDUES AUTOUR DE :

- Définition et enjeux du « Sport Santé »
- Positionnement de l'éducateur sportif dans un environnement institutionnel « Sport Santé » en Nouvelle-Aquitaine
- Connaissances des facteurs de risque des principales pathologies et des conséquences sur la qualité de vie de la personne
- Modalités d'accueil et d'accompagnement de personnes éloignées de l'activité physique et approche motivationnelle
- Utilisation d'outils d'évaluation
- Révision des gestes de premiers secours

CONDITIONS D'ACCES AU STAGE DE SENSIBILISATION

- Le stage est ouvert aux dirigeants, aux éducateurs sportifs bénévoles et professionnels des collectivités territoriales, des associations sportives agréés ou non Jeunesse, ainsi qu'aux structures de type auto-entreprise proposant une offre d'activité sportive
- Pré-requis (pour l'encadrement) : Être titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement d'une pratique sportive (de manière bénévole ou professionnel), être titulaire d'une attestation de premier secours

DUREE DE STAGE : 21heures, réparties comme suit :

- 16 heures de sensibilisation en salle, réparties en 2 journées de 8h, sous l'égide du CAPCV
- Une soirée de sensibilisation de suivi de 2h30 (à noter que ce type de rassemblement est obligatoire chaque année)
- Une mise en pratique en association (type visite) de 2h30

FRAIS DE STAGE

- 50€, chèque à l'ordre de PEPS 24



Programme de la sensibilisation Première journée

8h30 – 9h	<ul style="list-style-type: none">- Accueil des participants / Présentation des participants- Partage des expériences
9h00 - 10h00	<ul style="list-style-type: none">- Attentes de la formation- Concept « Sport Santé »
10h00 - 11h00	<ul style="list-style-type: none">- La Loi sur la prescription d'activités physiques- Dispositif Nouvelle – Aquitaine PEPS- Le réseau départemental « PEPS »
11h - 12h30	<ul style="list-style-type: none">- Accueil du pratiquant : étude de cas concrets- Mise en situation et jeux de rôle
13h30 - 15h15	<ul style="list-style-type: none">- Comment encourager la reprise d'AP ?- Comment entretenir la motivation ?
15h15 - 17h30	<ul style="list-style-type: none">- Activités physiques et sédentarité- Maladie cardio-vasculaire- Parcours du patient coronarien



Programme de sensibilisation Deuxième journée

8h30 – 9h00	<ul style="list-style-type: none">- Accueil des participants- Retour sur la première journée- Construction du Mémo
9h00 – 10h00	<ul style="list-style-type: none">- Tests d'évaluation physiques
10h00 - 12h30	<ul style="list-style-type: none">- Maladies métaboliques- Retour sur le Mémo
13h30 - 14h45	<ul style="list-style-type: none">- Signes d'alerte et souffrance cardiaque- Conduite à tenir en cas de malaise
14h45 - 16h30	<ul style="list-style-type: none">- Gestes qui sauvent : réanimation cardio-respiratoire et défibrillateur- Exercices pratiques des gestes qui sauvent sur mannequin
16h30 - 17h30	<ul style="list-style-type: none">- Questions / Echanges- Mes préoccupations- Remise des attestations- Questionnaire - Evaluation satisfaction

Programme de sensibilisation Suivi pédagogique

<p>Visite en structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Questions /Echanges - Mes préoccupations - Observations de l'accueil d'un bénéficiaire - Observation de l'encadrement de la séance - Observation des données de fréquences cardiaques et saturation en oxygène d'un bénéficiaire volontaire
-----------------------------------	---

<p>Soirée de sensibilisation continue</p> <p>(A réaliser dans l'année qui suit la sensibilisation initiale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Questions / Echanges - Mes préoccupations - Thématique sélectionné par l'ensemble des éducateurs du Réseau PEPS 24
--	---



En partenariat avec :



Les pièces à fournir pour le référencement :

→ **Educateur sportif professionnel en association :**

- Copie de la carte professionnelle
- Attestation d'assurance de la structure

→ **Educateur sportif en autoentreprise :**

- Copie de la carte professionnelle
- Attestation d'assurance de la structure

→ **Educateur sportif bénévole :**

- Copie du ou des diplômes fédéraux
- Copie de l'attestation de premier secours
- Attestation d'assurance de la structure

Document à compléter pour le référencement :

→ Google Form : reçu par e-mail à la suite de la sensibilisation

Attention : Sans les pièces à fournir et sans réponse à ce Google Form, nous sommes dans l'incapacité de référencer vos créneaux.